Causette

PLUS FÉMININE DU CERVEAU QUE DU CAPITON

Taïaut ! Taïaut !
MON WEEK-END AVEC LES ANTI CHASSE À COURRE

Famille
SÉPARÉS
sous le même toit

Homosexualité
Récit d'un
RESCAPÉ
des thérapies de conversion

1 AN DE #METOO
EH BEN MES COCHONS !

Addiction
J'ai arrêté le
porno

Reportage
Crise contraceptive au
VENEZUELA

Causette #93 • OCTOBRE 2018
A HILDEGARDE COMPANY
L 16045 - 93 - F: 5,50 € - RD

CAUSETTE #93 • OCTOBRE 2018
FRANCE MÉTRO : 5,50 € - BEL/LUX : 6 € - DOM/S : 6,10 € - CH : 8,80 FS – CAN : 8,50 $ CAD

À COURRE *et à cris*

Baisse du prix du permis, éventuel rétablissement des chasses présidentielles, campagne de pub présentant les chasseurs comme « les premiers écologistes de France », la chasse est au centre de l'actualité, malgré l'opposition croissante qu'elle suscite. C'est dans ce contexte un peu plombé que nous avons suivi une chasse à courre, en compagnie de celles et ceux qui tentent de les faire interdire. Sacrebleu !

PAR ÉRIC LA BLANCHE - **PHOTOS** MICHAEL BUNEL/HANS LUCAS POUR *CAUSETTE*

La meute au repos avec, en son centre, Alain Drach, controversé maître d'équipage de La Futaie des amis. À droite, un magnifique cor de chasse à double enroulement, avec un chasseur dedans.

9 h 45. La sonnerie brutale d'une trompette fêlée m'agresse le tympan droit. Nous sommes une trentaine, pro et antichasse, à attendre en lisière d'un bois de la forêt de Compiègne, dans l'Oise. Un cavalier en livrée sort de la futaie et passe, altier, à quelques mètres de nous, pompant dans son cor de chasse. *« Vous avez reconnu l'air ? »* me demande Philippe, sympathique chasseur. *« C'est* Sur la route de Louviers, fredonne-t-il, guilleret. *Ça indique aux autres cavalier·ères que le cerf a passé la route ! »* Le cor de chasse, c'est un peu l'ancêtre du talkie-walkie, le bouton du volume en moins.

La chasse à courre, ou vénerie, est pratiquée depuis au moins six cents ans et il en existe environ quatre cents équipages en France. Cette tradition aristocratique, très prisée de la haute bourgeoisie, consiste pour quelques cavalier·ères, ici une quinzaine, à mener une meute de chiens « à cor et à cri » à la poursuite d'une proie déterminée à l'avance : cerf, chevreuil, sanglier, etc. Elle a lieu de fin septembre à fin mars dans des forêts publiques deux jours par semaine, les mercredi et samedi[1]. Les cavaliers et cavalières sont vêtu·es d'une livrée, uniforme traditionnel aux couleurs de leur équipage, et seuls celles et ceux qui auront pour tâche d'achever la proie ont droit à une dague. Les armes à feu sont interdites. Le principe est simple, il s'agit de repérer, puis de poursuivre un animal avec les chiens jusqu'à épuisement. Une fois rattrapé, il est encerclé puis « servi », c'est-à-dire achevé à l'arme blanche. Les chasseurs et chasseuses sont accompagné·es d'une équipe d'une centaine de suiveurs « à pied » (ou plutôt, de nos jours, en voiture), qui assurent l'intendance et sécurisent la chasse, notamment en empêchant les chiens de mettre les automobilistes – et eux-mêmes – en danger.

Mise à mort dans le jardin d'un particulier

La chasse à laquelle nous assistons est organisée par l'équipage La Futaie des amis, fondé en 1961 par Monique de Rothschild. Son fiston, Alain Drach, lui a succédé comme maître d'équipage en 2001. Lequel équipage, controversé, a été suspendu pour *« manquement à l'éthique »* par les instances dirigeantes de la société de vénerie en 1984, avant d'écoper d'une nouvelle sanction pour un incident survenu à Lacroix-Saint-Ouen, rue des Veneurs (ça ne s'invente pas), le 21 octobre dernier. Alain Drach y avait suivi un cerf jusque dans le jardin du particulier où il s'était réfugié, avant de le servir, au fusil – et avec l'accord de la gendarmerie –, malgré les protestations des riverain·es. Les nombreux témoins de l'exécution avaient été écœuré·es, et le collectif AVA (Abolissons la vénerie aujourd'hui), créé fin 2016, avait pris son envol. C'est avec ses activistes que nous avons embarqué.

Pour s'opposer aux chasseurs et chasseuses, les militant·es n'ont guère que leur courage et les caméras →

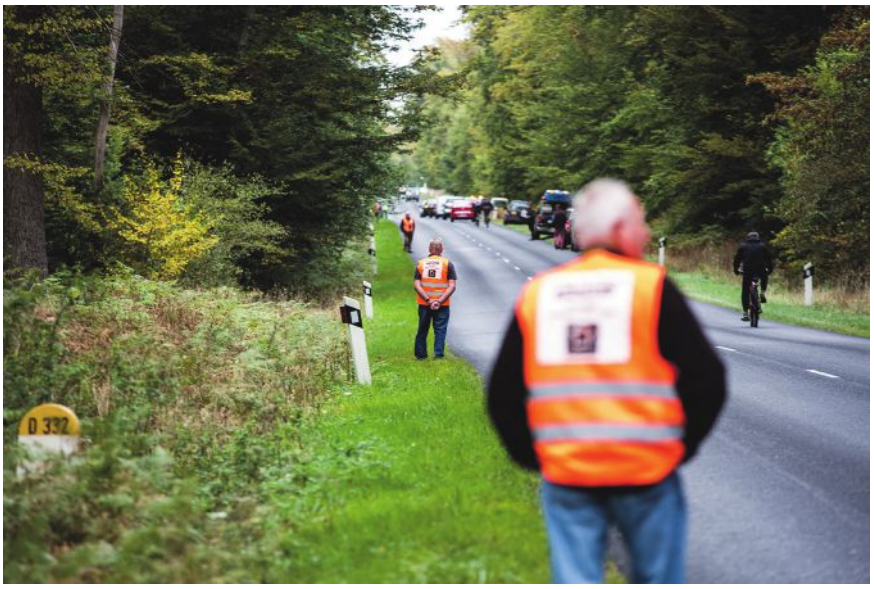

Dans leurs élégantes livrées orange fluo, les suiveurs à pied participent à la chasse en sécurisant une jolie route de forêt. Au loin, un embouteillage de carrosses mécaniques.

→ de leurs téléphones portables car, depuis 2010, un décret empêche le « *sabotage de chasse* ». Les antichasse français·es ne peuvent donc pas, contrairement à leurs homologues anglais·es, perturber les chasses en s'interposant, en lançant de faux appels de cor ou en utilisant des bombes au poivre pour tromper le flair des chiens. Leur seul recours est donc de coller aux bottes des chasseurs et chasseuses afin de ramener des témoignages filmés qui, espèrent-ils, indigneront le grand public. Et ça marche : plusieurs vidéos de mises à mort, filmées par les militant·es, ont suscité une large vague d'indignation. Celle du cerf délibérément noyé par deux chasseurs en barque, en janvier 2018, a été vue plusieurs millions de fois sur les réseaux.

Un animal traqué, puis égorgé

Depuis, AVA a essaimé dans seize forêts, sous la forme d'un collectif sans structure juridique pour échapper aux pressions éventuelles des lobbies prochasse. Ses militant·es semblent loin des activistes aguerri·es ou des « extrémistes véganes », décrit·es par les chasseurs et chasseuses. « *Certain·es sont là à cause de la barbarie,* m'explique Rodolphe, l'un des organisateurs d'AVA, *d'autres à cause de la pollution des 4X4 qui défoncent la forêt, d'autres refusent la prise de possession de la forêt par quelques privilégié·es.* » Parmi la quinzaine de personnes présentes, Céline, jeune maman discrète, m'avoue qu'elle n'est « *pas antichasse, mais uniquement contre la chasse à courre. C'est vraiment cruel, l'animal est traqué pendant des heures et des heures, pour être égorgé à la fin* ». Avant d'ajouter : « *Et on ne garde rien, on laisse tout aux chiens, juste pour le plaisir.* » À côté d'elle, une autre habitante du coin refuse de donner son prénom « *par peur des représailles* ». L'ambiance n'est pas à la rigolade, à Compiègne. Keely, 16 ans, confirme : « *On croise ces gens dans la rue. Ils nous méprisent. Et, en forêt, je me suis déjà fait fouetter par un cavalier avec son fouet pour les chiens.* » Effectivement, une vidéo du 17 mars montre des coups de fouet, des cavaliers qui chargent des piétons et un militant à terre, roué de coups. Même si certain·es chasseurs et chasseuses déclarent également avoir été pris·es à partie, l'ensemble fait tout de même un peu désordre, surtout quant on connaît la charte de la vénerie : « *Le veneur est attentif à l'image qu'il donne de la vénerie. Il est en toutes circonstances courtois, évite de choquer et prend garde à tout ce qui pourrait ne pas être compris par l'opinion publique.* »

Car, chez les chasseurs et chasseuses, on conçoit tout à fait que la vénerie puisse être mal perçue. Lucie Gaudefroy, jeune chasseuse qui pratique à pied et à courre depuis sa plus tendre enfance, est conseillère à la création d'une ligne textile « chasse femme » pour Décathlon. Elle regrette « *un problème de méconnaissance. Il faut dire aux gens de venir voir pour éviter les fausses images* ». Lorsque je lui rappelle que le but reste la mise à mort d'un animal, elle objecte simplement : « *Non, c'est de voir courir ses chiens* [...] *et de se balader dans la nature.* » Elle précise que « *lorsque l'animal nous a fait passer une très bonne journée, il est gracié* ». Pourquoi ne pas le

L'équipage et la meute ont été repérés un peu plus loin. Vite ! Les militant·es d'AVA sautent dans leurs voitures pour rester au plus près de l'action.

gracier systématiquement, alors, pour faire taire les polémiques ? « *On ne peut pas, à cause des chiens,* tranche-t-elle, *c'est leur récompense.* » Philippe, le chasseur mélomane du début, est également conscient de ce que les militant·es d'AVA, comme la grande majorité des Français·es[2] opposé·es à la chasse à courre lui reprochent : sa cruauté. « *Aujourd'hui, dans la société, on escamote la mort,* analyse-t-il. *Mais qu'est-ce qui est souhaitable ? Regarder la vérité en face sur notre condition humaine, ou feindre de croire qu'on est immortel ?* » Et la souffrance animale, dans tout ça ? « *En chassant les cerfs comme nous le faisons, nous leur permettons de rester des animaux sauvages : nous leur donnons la plénitude de leur vie. Notre but, c'est de faire ça proprement, avec des règles, c'est assez fair-play* », conclut-il, fataliste.

Une mamie pour nous surveiller

Pour lutter contre AVA, les chasseurs et chasseuses ont monté des équipes qui filment les militant·es. Le résultat, c'est qu'on se retrouve bientôt sur une petite route de forêt avec une vingtaine de voitures garées et des tas de gens qui se filment pour s'intimider les uns les autres, s'approchant parfois à quelques centimètres, histoire de mettre un maximum de pression. Un signal arrive et tout le monde repart, en trombe, car l'on roule beaucoup – et plutôt vite – lors d'une chasse à courre. La pratique ancestrale se transforme bientôt en une caravane digne de Benny Hill, où des militant·es prochasse poursuivent des militant·es antichasse qui poursuivent des cavalier·ères qui suivent des chiens qui poursuivent un cerf, tandis que nous suivons l'ensemble avec le photographe, nous-mêmes coursés par une petite mamie affectée à notre surveillance, ouf ! On s'arrête, on attend et on redémarre, le tout pendant quatre heures. En comptant les camions qui amènent les chiens et les chevaux, je n'ose imaginer le bilan carbone de cette matinée au grand air.

Vers midi, nous apprenons que le cerf, un magnifique « *troisième tête*[3] *avec des empaumures* » a fini par s'échapper, à la grande satisfaction des militant·es d'AVA. Les chasseurs et chasseuses, peu enclin·es à épuiser leurs chiens pour une chasse d'entraînement de début de saison, l'ont laissé filer. Le tableau final est celui de la meute, une vingtaine de chiens superbes, affamés volontairement pour stimuler leur ardeur. Couturés par leur course folle dans les taillis, entourés par les cavalier·ères, impeccables dans leurs uniformes, avec leurs bombes, leurs fouets et leurs cors, ils sont bientôt rejoints par les camions qui vont ramener tout ce petit carnaval au bercail. Nous repartons – enfin seuls – à travers la forêt, avec la sourde impression d'avoir assisté à une anomalie historique, fossile vivant d'une époque heureusement révolue. ●

1. La plupart des chasses à courre ont lieu dans les forêts publiques louées auprès de l'Office national des forêts (ONF).
2. Selon un sondage Ipsos pour la Fondation Brigitte-Bardot de 2017, 84 % des Français sont opposés à la chasse à courre.
3. Troisième tête désigne un cerf de 4 ans.

Suivre une chasse à courre, c'est s'exposer à voir beaucoup de croupes. Ici, exceptionnellement, le cavalier ne suit pas les chiens, mais les précède afin de rejoindre au plus vite ses ami·es dans la futaie.

Après quatre heures à courir en forêt comme des dératés, rien de tel qu'une bonne promenade en camion grillagé avant de rentrer coucouche panier.